

30 novembre 2018

**Pierre Gagnon, Ad. E.**  
Vice-président exécutif – Affaires  
corporatives et chef de la gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4



**Objet : Demande d'accès à l'information C-6433**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 5 novembre 2018 et dans laquelle vous nous demandez :

- « 1. Le nombre d'avocats travaillant pour les affaires juridiques d'Hydro Québec;
2. La valeur de tous les contrats de services juridiques traités par Hydro Québec par année depuis 2015.»

En réponse au premier 1 de votre demande, nous vous informons que 46 avocats sont à l'emploi de la Vice-présidence – Affaires juridiques d'Hydro-Québec en date de la présente.

En réponse au second point de votre demande, vous trouverez en annexe un tableau des honoraires totaux payés de 2015 à 2017 pour des mandats confiés par Hydro-Québec à des cabinets d'avocats externes. Pour l'année 2018, la compilation des montants à payer n'étant pas terminée, nous ne pouvons pas vous fournir l'information.

Sachez que nous priorisons l'exécution des mandats de nature juridique par les avocats internes de la Vice-présidence – Affaires juridiques. Toutefois, certaines circonstances peuvent justifier l'octroi d'un mandat à un cabinet d'avocats externes, par exemples :

- Lorsqu'une expertise indisponible à l'interne est requise;
- L'ampleur du dossier et le nombre de ressources qui seraient mobilisées ne permettrait pas à la Vice-présidence – Affaires juridiques de s'acquitter adéquatement de ses nombreux autres mandats;
- Des lois étrangères sont applicables au contrat ou au litige en cause.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.